Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 31 (1902)

Heft: 18

Rubrik: Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La création de musées proprement dits d'histoire naturelle n'est pas indispensable à un bon enseignement ; toutefois, en raison des services qu'elle peut rendre, elle est recommandée à la bienveillante attention de l'Etat, des communes, des instituteurs et de toutes les personnes qui s'intéressent à l'éducation populaire.

La première et les deux dernières conclusions ont donné lieu à des débats nourris. En somme, nous dit l'*Educateur*, le rapport de M. Briod a été accepté dans son ensemble.

Fribourg. — Le Conseil d'Etat a nommé :

Mme *Moser Louise*, institutrice à l'école secondaire des filles de la ville de Fribourg ; Mlle *Dey Adèle*, institutrice à Gumefens ; M. *Grandjean Louis*, instituteur à Pont-en-Ogoz ; M. *Rossier Joseph*, instituteur à Vuarmarens ; M. *Mottet Félicien*, instituteur à l'école de Chavannes-sous-Orsonnens ; M. *Ayer Aloys*, instituteur à Marsens ; Mlle *Demierre Cécile*, institutrice à Bulle ; Mlle *Vaucher Anna*, institutrice à Châtonnaye.

Retraite spirituelle. — Une vingtaine d'instituteurs allemands suivent à Hauterive, depuis lundi soir jusqu'à vendredi matin, 19 septembre, les exercices de la retraite dirigée par M. le Dr Beck, professeur à l'Université.

CORRESPONDANCES

A un « jeune »

Les réflexions d'un *jeune*, exprimées dans le *Bulletin* du 15 août, m'ont intéressé, et, en un instant, elles m'ont rappelé les péripéties d'une trentaine d'années d'enseignement et surtout les luttes du début. Je me permets de les retracer brièvement, laissant à M. le Rédacteur le soin de les publier, si elles peuvent avoir un certain intérêt pour les lecteurs de notre Revue.

D'abord, lorsque je parle des luttes du début, je tiens à faire remarquer que ce n'est là qu'une façon de s'exprimer, attendu que ces luttes durent aussi longtemps que la carrière de l'instituteur. Ne nous faisons aucune illusion à ce sujet : ces combats sont de chaque jour et de tous les instants. D'ailleurs, quelle est actuellement la vocation dans laquelle on peut facilement éviter, je ne dirai pas un labeur dur et journalier, mais les ennuis suscités par les malveillants et les malintentionnés que l'on rencontre forcément sur sa route ? Inutile de vouloir s'y soustraire entièrement. Aussi, l'idée de cueillir des roses sur le chemin de l'enseignement est-elle vite dissipée. Cependant il ne s'agit pas de se laisser trop abattre ; il faut se mettre en mesure de posséder ou d'acquérir un certain courage et

surtout cette volonté inébranlable dont il est question dans les réflexions fort judicieuses du « jeune » pour pouvoir aller de l'avant. Quant aux échecs, aux faux-pas, ne vous amusez pas à les compter : c'est peine et temps perdus. Lorsque ces inévitables ennuis arriveront, relevez-vous promptement, virilement ; changez de voie ; *faites l'aiguille*, dirai-je, en argot de chemin de fer : vous aurez une fois la chance de prendre le bon chemin.

Parlons maintenant de ces aînés, aux bons sentiments desquels il est fait appel dans l'article qui nous occupe. Il en a existé ; il s'en trouve encore ; mais hélas ! pour ma part, je dois l'avouer, j'en ai peu rencontré. Par contre, je me suis trouvé maintes fois en présence de l'indifférence, du dédain ; il me semblerait même d'une jalousie peu déguisée. On a eu mis la plus mauvaise grâce possible à me laisser copier un mauvais horaire des leçons.

Il est en outre question de la rencontre aussi heureuse que fortuite de cœurs amis qui appuieront et consoleront. Tenez vous de savoir à quel instant précis vous trouverez ces amis. C'est au moment où vous en aurez le moins besoin. Ce sera lorsque votre classe, grâce à votre labeur incessant, à votre impartialité, à votre fermeté, marchera presque à souhait ; lorsque vous aurez corrigé les fainéants et soumis les récalcitrants. Chacun alors voudra apporter son concours et y aller de son *petit coup de main*.

Vous finirez par croire que c'est un misanthrope qui écrit ces lignes si peu encourageantes pour des débutants. Détrompez-vous ; j'ai presque toujours eu du plaisir à me trouver dans la société de bons collègues pour discuter affaires de classe, procédés et modes d'enseignement, etc. Dans ces quelques lignes, quelque peu mélancoliques, je relate ce que j'ai vu et vécu. Il faut en prendre son parti et agir en conséquence, ne comptant que sur soi, volant de ses propres ailes, et, lorsque la confiance en ces conseils vous manquera, relisez et méditez, si vous ne les savez de mémoire, la fable du « Charretier embourbé » et mieux encore celle de « l'Alouette et ses petits ».

*
* *

Conférence régionale à Lentigny

Il est 1 ½ heure lorsque nous arrivons à Lentigny. Quelques pas encore et nous voici en présence de l'école. C'est un beau bâtiment neuf, très bien construit et admirablement situé. Une splendide terrasse, limitée par une balustrade en fer, rehausse encore la beauté de l'édifice. Une spacieuse place de gymnastique a été aménagée au nord de l'école, tandis qu'au midi se trouvent deux jardins destinés au personnel enseignant. De grandes fenêtres laissent pénétrer l'air et la lumière dans les salles de classe où tout est conforme aux exigences modernes.

L'instituteur est logé dans des appartements bien distribués, spacieux, et qui font envie à plusieurs des maîtres présents. Nos plus sincères félicitations à l'autorité communale de Lentigny qui n'a pas reculé devant les énormes sacrifices imposés par la construction et l'aménagement de cet édifice scolaire.

La prière nous annonce l'ouverture de la séance. M. Maillard attaque sa leçon de lecture sur le chapitre 4, page 209 du manuel, *degré moyen*. Les deux cours — la classe ne compte que les deux divisions supérieures — lisent ensemble une partie du chapitre et

procèdent à des exercices d'épellation. Les règles d'accord du participe sont rappelées chaque fois qu'un cas se présente. Enfin, une petite dictée termine ce premier exercice.

Calcul oral. — M. Rosset, instituteur à Prez-v.-Noréaz, est désigné par le sort pour cette leçon. Sous son habile direction, les deux sections résolvent des problèmes proposés au tableau noir. Par des questions bien choisies dans la partie du maître, séries III et IV, les diverses opérations sont rapidement passées en revue.

Dessin. — Enfin, voici M. Monnard qui nous fait assister à une charmante leçon de dessin. Les écoliers sont appelés à reproduire une simple boîte d'allumettes présentée sous toutes ses faces. Une courte leçon de choses oblige les élèves à trouver eux-mêmes les principales lignes de l'objet à dessiner.

Critique. — *Lecture.* — La leçon a été bien donnée. Le sujet était d'actualité et conforme au programme qui nous est tracé pour la nouvelle année scolaire. Quelques instituteurs auraient cependant voulu qu'on eût insisté davantage sur le sens et l'orthographe des termes difficiles.

Calcul oral. — Tous les membres reconnaissent que la leçon a été excellente. Par un ton doux et affable, M. Rosset s'est immédiatement concilié la bienveillance des écoliers. Un maître fait remarquer que l'on peut, pour varier les procédés employés, obliger les élèves à reproduire par écrit les questions orales qui leur sont posées.

Dessin. — M. Monnard ne reçoit que des éloges pour sa leçon modèle de dessin.

M. l'inspecteur Perriard a bien voulu prouver par sa présence tout l'intérêt qu'il porte à nos conférences régionales. Il a la parole pour nous donner quelques avis que je m'empresse de résumer :

a) Dans les leçons de lecture, ne perdons pas de vue le but que nous nous proposons. Consacrer la plus grande partie du temps à des questions de détail, ne constitue pas précisément le meilleur moyen d'arriver à une bonne lecture. En instruction comme dans beaucoup d'autres domaines, n'oublions pas le vieil adage : *Chaque chose en son temps.*

b) Forçons l'élève à répéter souvent les questions orales qui lui sont proposées, si nous voulons cultiver la mémoire. Ne perdons pas de vue le développement de cette importante faculté.

c) La date des prochains examens de recrues vient d'être fixée. Vouons tous nos soins à la préparation de nos jeunes gens. A cet effet, le Règlement général prévoit un minimum d'heures de classe que le bon instituteur ne manquera pas de dépasser.

Les élèves faibles seront astreints à des leçons supplémentaires. Prenons nos avances et faisons tous nos efforts pour diminuer le plus possible le nombre des mauvaises notes.

La séance terminée, nous acceptons avec empressement l'invitation que nous adresse M. l'instituteur Maillard. Inutile d'ajouter que la réception ménagée par notre aimable collègue a été des plus cordiales et des plus charmantes.

Hélas, le jour baisse rapidement. C'est à peine si l'on distingue encore, à l'horizon, les hautes silhouettes des sommités du Jura au pied desquelles brillent déjà les nombreuses lumières des localités neuchâteloises.

Noréaz, juillet 1902. J. Crausaz, secrétaire.